

Présidence

Dossier suivi par

Florence BRON
Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlppt_local\0702_
Urbanisme\01\070204_Procédures_urban\Docu
ments_urban\PLU\ST_TRIVIER_MOIGN\Modif_Re
v\ LH_modif.St-Trivier-Moignans n°-2019.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

Arrivé le

11 SEP. 2019

MAIRIE DE
SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE ST TRIVIER/MOIGNANS
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
01990 SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS

Bourg-en-Bresse, le 9 septembre 2019

Objet : Modification n°1 du PLU
- AVIS -

Monsieur le Maire,

Par un courrier réceptionné dans nos services le 2 août 2019 et conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de ST TRIVIER SUR MOIGNANS, suite à votre arrêté du 30 juillet 2019. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous regrettons toutefois que la notice de présentation ne donne pas le détail des surfaces concernées par les modifications dans chacun des paragraphes concernés (zone 1AU supprimée, zone 1AU créée, zone UE supprimée, ...).

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX